

Décision

Générale

colonial

Décision n° 430 09/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date de publication
9 avril 1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de neuf mois, pour en jouir à Marseille (B.-du-R.), est accordé à M. Peretti (Paul), commis principal hors classe des Trésoreries d'Outre-Mer en service à la Côte Française des Somalis. Une réquisition de pasasge par voie aérienne Djibouti-Marseille sera délivrée à l'intéressé qui voyage accompagnée de son épouse (groupe II).